



OGM ? NON MERCI !

Les propositions des Verts

Prénom

Nom

Numéro, rue

.....

Code postal

Commune

.....

Téléphone

Courriel

.....

Profession

.....

.....

Je souhaite être tenu informé des campagnes et actions des Verts.

Je souhaite recevoir deux numéros gratuits de Vert, le mensuel des Verts.

Je rejoins les Verts (ne pas envoyer d'argent, vous recevrez sous peu un courrier).

Coupon à renvoyer à :

Les Verts

Secrétariat national

247 rue du Faubourg-
Saint-Martin
75010 Paris

Téléphone
01 53 19 53 19
Télécopie
01 53 19 03 93

Site internet
<http://lesverts.fr>

Pour les Verts, les choix scientifiques et techniques doivent rester sous le contrôle de la société. Ils doivent être débattus et choisis démocratiquement et non être imposés par la seule volonté de quelques lobbies qu'ils soient d'Etat ou privés.

Or, ce projet de loi acte la dissémination quasi-irréversible des OGM dans l'environnement et la pollution génétique de notre alimentation. Il rend encore plus dépendant les agriculteurs des grandes firmes semencières. Il officialise la marchandisation du vivant et ouvre la porte au «Meilleur des Mondes».

Les Verts demandent donc de :

- Mettre en place un moratoire suivi d'une interdiction de toute mise en culture d'OGM en plein champ.
- Demander au Ministre de la recherche de lancer des études approfondies sur les flux de pollen et la pollution génétique. Les risques à moyen et long terme de l'introduction d'OGM dans l'environnement, sur les systèmes agricoles existants et la santé des consommateurs doivent faire l'objet d'une évaluation et d'une expertise indépendante des lobbies.
- Faire porter la responsabilité des contaminations sur les firmes qui produisent et importent des OGM. Les pollueurs doivent être les payeurs !
- Refuser la commercialisation et l'usage des semences conventionnelles contaminées par les OGM, et cela quel que soit leur niveau de contamination.
- Retirer le projet de nouvelle réglementation européenne concernant l'agriculture biologique et acceptant notamment la présence d'OGM dans l'alimentation bio (jusqu'à 0,9% !)
- Atteindre 15% de surface agricole consacré à la bio d'ici 2012 afin de fournir nationalement une offre suffisante à une demande sans cesse croissante
- Que **la France soit déclarée région européenne sans OGM**

Pour les Verts ces mesures doivent s'accompagner de la promotion d'une agriculture paysanne respectueuse de l'être humain et de la nature ; réforme de la PAC, remise en cause de l'agriculture productiviste, soutien aux petits exploitants, souveraineté alimentaire...

Les Verts réaffirment leur total soutien aux faucheurs volontaires qui agissent pour le respect du principe de précaution et sont aujourd'hui injustement criminalisés et victimes de la répression.

OGM ? NON MERCI !



PROJET DE LOI OGM

LE GOUVERNEMENT LEGALISE LA CONTAMINATION GÉNÉTIQUE !

Présenté sans aucune concertation et au mépris de l'immense majorité de nos concitoyens opposés à la présence d'OGM dans leur alimentation, le gouvernement va soumettre aux députés un projet de loi autorisant la dissémination des OGM en plein champ.

Ce projet de loi écrit sur mesure pour les firmes semencières prétend faire coexister deux filières agricoles : l'une avec OGM, l'autre sans. Mais il n'existe aujourd'hui aucune garantie de faire coexister hermétiquement ces deux filières. Au contraire, de nombreux exemples ont montré depuis longtemps que les cultures conventionnelles étaient régulièrement contaminées par la présence de cultures OGM en plein champ.

Pour anticiper cette pollution génétique, l'actuel projet de loi accepte la commercialisation de denrées alimentaires déclarées sans OGM tolérant un seuil de contamination pouvant aller jusqu'à 0,9% ! Le gouvernement s'apprête donc à sacrifier l'agriculture biologique et paysanne de qualité ainsi que la santé des consommateurs.

Comme aucune assurance ne veut couvrir les risques encourus par les OGM, l'Etat propose de faire porter sur les agriculteurs et les consommateurs la responsabilité financière et les conséquences sanitaires et environnementales. Ce projet de loi entérine la marchandisation du vivant : les profits vont aux multinationales et la prise en charge des coûts environnementaux, sanitaires et sociaux à la société

Fait éclairant, si le projet de loi insiste sur la criminalisation des faucheurs volontaires qui agissent au nom du principe de précaution, il ne mentionne rien concernant les délinquants pro-OGM qui pratiqueraient des cultures sans autorisation. Un an après l'intégration de la charte de l'environnement dans la constitution, ce projet de loi ne fait aucunement référence au principe de précaution. De beaux principes, si peu de précautions !

En résumé, ce projet de loi propose d'entériner :

- **la dissémination annoncée et irréversible des OGM**
- **la mort de l'agriculture biologique et paysanne de qualité**
- **le pouvoir d'expertise et de décision aux mains des multinationales**
- **l'abrogation du principe de précaution**
- **le laxisme pour les délinquants pro-OGM**

Les Verts

Secrétariat national

247 rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris

Téléphone : 01 53 19 53 19

Télécopie : 01 53 19 03 93

<http://lesverts.fr>